

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

4ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2019

Séance du 16 octobre 2019

CD20191016_51
id. 4926

Le 16 octobre 2019, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres du Conseil départemental : 30
Quorum : 16*

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. VIGUIE, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme BAREGES (pouvoir à Mme FERRERO), Mme TURELLA-BAYOL (pouvoir à M. BEQ)

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

MOTION RELATIVE À LA SUPPRESSION DE 9 TRÉSORERIES SUR 12 DANS LE DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

Vu la motion présentée par les groupes « Socialistes et apparentés » et « Radicaux républicains et apparentés »,

Vu l'avis de la commission des vœux,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Rejette la motion suivante :

« Le projet de réorganisation des finances publiques du gouvernement, porté par le Ministre de l'action et des comptes publics, Gérald Darmanin, a été présenté, ces derniers mois, aux élus locaux et aux personnels des finances publiques de Tarn-et-Garonne sans concertation préalable.

Il propose tout simplement pour le département de Tarn-et-Garonne la suppression de 9 trésoreries sur les 12 actuelles. Ne resteraient que les agences de Moissac, Montauban et Caussade éloignant le service public des finances à la fois des administrés, notamment ceux ayant des difficultés avec le numérique, mais également des collectivités locales, alors même que les relations entre les communes, les intercommunalités, les syndicats...et leurs trésoreries sont quotidiennes.

Pour justifier cette réforme, est annoncée la création « d'accueil de proximité », qui fonctionneront hors la présence d'agents des finances publiques, sans garantie d'horaires d'ouverture réguliers. Cette proposition ne compense en aucun cas les services actuels rendus par les trésoreries pour la plupart situées en zone rurale.

Il est affirmé :

- *l'opposition à cette réforme qui met à mal le service public des finances locales de proximité et de qualité auquel les élus sont attachés,*
- *le soutien aux agents de ces services mobilisés contre cette réforme*

Il est demandé, comme l'ont déjà soutenu de nombreuses communes, intercommunalités, et collectivités locales :

- le retrait de cette réforme qui implique des mobilités parfois importantes de personnel voire des suppressions de postes

- le maintien de l'ensemble des trésoreries présentes sur le territoire Tarn et Garonnais »

Pour : 13

Contre : 14

Abstentions : 3

Rejeté à la majorité.

Le Président ,

Christian ASTRUC